

Vos questions / nos réponses

Arrêt consommation THC (CANNA)

Par [lu02308](#) Postée le 04/07/2023 20:03

Bonjour à vous, suite à mon arrêt début juin à la consommation de canna , j'aimerais savoir si j'ai consommé du " CBD " serai-je encore positif au thc ou non ? Car bon j'ai eu des difficultés au début de l'arrêt et actuellement tout vas pour le mieux et de mieux en mieux même. Je fumais beaucoup pendant les 2 dernières années de ma consommation (j'ai fumé pdt 4 ans)

Mise en ligne le 06/07/2023

Bonjour,

Après l'arrêt des consommations, le THC peut se dépister:

- Dans la salive jusqu'à 8 heures pour un usage occasionnel et modéré, 24 heures pour un usage régulier (plus d'un joint par semaine), jusqu'à 8 jours en cas d'usage intensif et quotidien.

- Dans le sang jusqu'à 8 heures en cas d'usage occasionnel, plus d'un mois en cas d'usage intensif et quotidien.

- Dans les urines entre 3 et 5 jours pour un usage occasionnel et modéré, entre 30 et 70 jours pour un usage régulier.

Si le CBD que vous utilisez contient du THC, même à un pourcentage de 0.3%, et que vous en consommez quotidiennement, cela peut suffire à positiver un test de dépistage salivaire, sanguin ou urinaire au THC.

Nous vous souhaitons bonne continuation dans votre sevrage qui semble se dérouler correctement puisque vous dites que cela va de mieux en mieux même si le début a été difficile, comme c'est souvent le cas. N'hésitez pas à revenir vers nous si besoin ou si d'autres questions se posent quant à votre arrêt et l'utilisation du CBD. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h du matin au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat en direct de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le samedi et le dimanche.

Avec tous nos encouragements dans la poursuite de votre démarche.

Bien à vous.

En savoir plus :

- ["Tableau des durées de positivité"](#)
- ["Le CBD"](#)